



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-47

SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MARS 2024

OBJET : Fixation des tarifs communaux saison culturelle 2024/2025 – médiathèque 2024/2025

Le Maire certifie,

1./ Le 25 mars 2024, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Villars, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M DA SILVA Jordan, Maire.

2./ **PRESENTS** : le nombre de Conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 29 sur lesquels il y avait 23 membres présents, à savoir M Jordan DA SILVA, Mme Anna COGNASSE, M Jean-Marc MASSON, M Bastien DEVIDAL, Mme Dominique BARROU, Mme Liliane DUFOUR, M Christian RAYNAUD, Mme Brigitte PALLE, M Daniel BONNET, M Kévin MICHALLET, M Gilles BONNIDAL, M Nabil BENLAHCENE, Mme Christiane CHOMETTE, M Rémy GODDE, Mme Evelyne PERRET, Mme Marie-Gabrielle DEVOUASSOUX, Mme Isabelle GIRY-POYET, M Thierry DE BRITO, Mme Sonia DURAND, M Hocine IDIR, M Noël CHAUMIER, M Michel BEROLO, M Nicolas FAURE.

ABSENTS : Mme BADIOU

POUVOIRS : Conformément à l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. PORTE avait donné pouvoir à M. DA SILVA, Mme. ROUX à Mme. COGNASSE, M. LAFFAY à M. MASSON, Mme LAVAL à Mme DUFOUR, Mme ZAHER à Mr IDIR.

SECRÉTAIRE ÉLU POUR LA DURÉE DE LA SESSION : M. DEVIDAL

3./ Que ladite délibération a été adoptée à l'unanimité (28 pour).

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que chaque fin d'année il lui est proposé de fixer les tarifs communaux applicables au 1^{er} janvier de l'année suivante.

Afin de prendre en compte la spécificité de la saison culturelle (septembre à juin) et le fonctionnement de la médiathèque, le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur les tarifs de la saison culturelle et de la médiathèque pour la rentrée prochaine.

Il est proposé de fixer les tarifs comme suit :

Tarifs médiathèque 2024/2025 :

	VILLARDAIRES	EXTERIEURS
Jusqu'à 18 ans	Gratuit	Gratuit
Etudiants et demandeurs d'emploi	7 €	7 €
Adulte	12 €	15 €
2ème adulte (même adresse)	6 €	7 €
Collectivité	Gratuit	15 €
Résidents des Marronniers Personnel municipal	Gratuit	-
Assistante maternelle (conditions d'emprunt particulières)	Gratuit	15 €
Impression ou photocopie n&b par page	0.20 €	
Impression ou photocopie couleur par page	0.50 €	
Pénalités pour 14 jours de retard	1 € / carte	
Pénalités pour 21 jours de retard	2 € / carte	
Pénalités pour 28 jours de retard	4 € / carte	
Pénalité pour perte de la carte d'adhérent	1 €	

Tarifs saison culturelle 2023/2024 :

Saison culturelle spectacle à l'unité	Saison 2023/2024
Pièce de théâtre, concert	12 €
Conférence	7 €
Tarif jeune public (moins de 16 ans)	7 €
Tarif spectacle scolaire	5 €
Spectacle Music à Mômes	2 €
Saison culturelle spectacle avec abonnement	
Pièce de théâtre, concert	10 €
Conférence	6 €
Tarif jeune public (moins de 16 ans)	5 €
Résidents des Marronniers (mise en place d'un partenariat) place à l'unité tarif unique	6 €

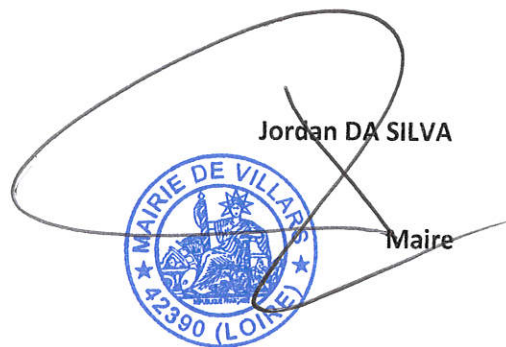
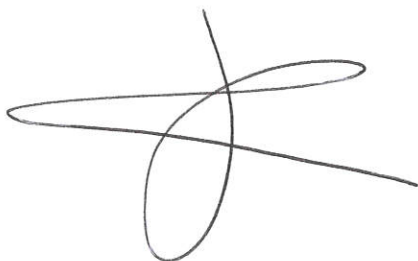
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les tarifs applicables pour la saison culturelle et la médiathèque comme indiqué ci-dessus,
- **DIT** que ces tarifs seront applicables à partir du 27 aout 2024, date de la réouverture de la médiathèque après la pause estivale 2024.

CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Bastien DEVIDAL

Secrétaire de séance



Jordan DA SILVA
Maire

